

COURSES OPEN & COUPE DE DEVELOPPEMENT REGIONALE



PLAGE DE TA'AHIAMANU - MOOREA



AQUATHLON

**6/8
ANS**

DÉPART
11H15

50M
0,5KM

**9/11
ANS**

DÉPART
11H30

150M
1KM

**RELAIS
MIXTE
XS**

DÉPART
14H

300M
2KM

TRIATHLON

M

DÉPART
9H

1,5KM
60KM
14KM

COUPE DE DEVELOPPEMENT

S

DÉPART
DÈS 7H30

750M
20KM
5KM



INFOS ET INSCRIPTIONS : www.tahititriathlon.pf



INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT SUR WWW.TAHITITRIATHLON.PF

L'épreuve est organisée suivant les règles de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTRI) en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

Chapitre 1 – Arbitrage de l'épreuve L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide la réglementation sportive de la FTTRI [cliquez ici pour la lire](#)

Les principales règles applicables sur les épreuves :

- Le port du casque à coque dure (norme CE), parfaitement ajusté, est obligatoire sur la partie cycliste,
 - Les dossards seront positionnés par 3 points, devant en course à pied et derrière en vélo,
 - Le drafting (aspiration à vélo) est interdit sur l'ensemble des épreuves OPEN.
 - La cession de dossard est strictement interdites
 - Suppression du carton jaune « stop & go ». Désormais, toutes les fautes (hors disqualification) intervenant depuis le départ jusqu'à la fin de la deuxième transition font l'objet d'une pénalité de temps exécutée dans une zone dédiée appelée « Zone de Pénalité », laquelle est accessible dans les 500 derniers mètres du parcours pédestre. L'athlète sanctionné n'est pas obligatoirement averti verbalement par l'arbitre. L'athlète n'effectuant pas sa (ou ses) pénalité(s) sera automatiquement disqualifié.
- Procédure :
1. Affichage du numéro de dossard sur un panneau situé avant la zone de pénalité.
 2. L'athlète sanctionné se présentera de sa propre initiative dans la zone de pénalité.
 3. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'officiel dit « Go », moment auquel l'athlète peut poursuivre l'épreuve.
 4. L'affichage du numéro ou autre identifiant de l'athlète ou de l'équipe est effacé une fois la pénalité exécutée.
 5. Un athlète sanctionné peut effectuer sa ou ses pénalités à n'importe quel tour de la course à pied.
 6. La durée de la pénalité du format XS : 5 secondes, S : 10 secondes, M : 15 secondes, L à XXL : 30 secondes.

Chapitre 2 – Cession du dossard

- Il est expressément indiqué que les athlètes participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.
- La cession du dossard est strictement interdite. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.
- En cas d'accident, le cédant et le reprenneur du dossard pourront éventuellement voir leur responsabilité recherchée.

1 sur 8



- Le mandataire de la gestion des inscriptions pour le compte d'un groupe est tenu d'informer les participants du contenu du règlement de la course, de l'interdiction de cession du dossard et pourra éventuellement, en cas d'accident, voir sa responsabilité recherchée.
- Il est strictement interdit de courir sans dossard et tout contrevenant sera éventuellement susceptible d'engager sa responsabilité. L'organisation ne saurait être tenue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers.

Chapitre 3 – Dispositions Générales

Article 3-1 :

- Les courses « **Open assimilé M + Open aquathlon relais mixte + aquathlon jeune** » est organisé par le club VSOP et la Fédération Tahitienne de Triathlon, le samedi 29 août 2026 sur la plage publique de Ta'ahiamanu à Moorea
- Les épreuves proposées seront ouvertes aux licencié(e)s des clubs de la FTTRI et aux non-licencié(e)s s'acquittant d'une licence journalière.

Article 3-2 : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent.

Article 3-3 : Les épreuves proposées sont :

- Ouvertes aux licencié(e)s et non-licencié(e)s¹ :

- Aquathlon 6-8 ans (individuel)
-> 50m de natation et 0,5 km de course à pied
- Aquathlon 9-11 ans/12 ans² (individuel)
-> 150m de natation et 1 km de course à pied
- Triathlon format M assimilé (individuel)
-> 1500m de natation, 60 km de cyclisme, 14 km de course à pied
- Aquathlon format relais mixte XS (relais : un homme et une femme)
-> 300m de natation, 2 km de course à pied

¹ Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018. La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.

- [Cliquez ici pour télécharger le certificat médical type conformément à l'arrêté](#)
- [Cliquez ici pour télécharger l'auto-questionnaire de renouvellement de votre certificat conformément à l'arrêté](#)

² La catégorie benjamin peut participer à la course 9-11 ans mais ne pourra pas prétendre à un podium sur cette épreuve (point n° 2.11.1.2 de la réglementation fédérale concernant le cahier des charges des compétitions fédérales).



- Pour information, la coupe de développement régionale (Test Event) est une course supplémentaire qui aura le même jour et sera ouverte uniquement aux licencié(e)s sélectionnés par les fédérations océaniques :

- Triathlon format S (individuel) - Coupe de développement régionale
-> 750m de natation, 20 km de cyclisme (drafting autorisé), 5 km de course à pied

Article 3-4 : La possession d'un certificat médical (moins d'un an) de non contre-indication à la discipline en compétition est obligatoire pour les personnes n'ayant pas de licence fédérale « compétition »

Chapitre 4 – Programme du samedi 29 août 2026

DEBUT	PROGRAMME 29 AOUT 2026
6h15	OUVERTURE PARC A VELO TE F ET H
6h15	ECHAUFFEMENT TE F ET H
7h15	APPEL TE F ET H
7h30	DEPART TEST EVENT HOMMES / OUVERTURE EMARGEMENT COURSES OPEN
7h40	DEPART TEST EVENT FEMMES
7h50	OUVERTURE PARC A VELO M
8h40	FERMETURE DU PARC A VELO M
8h40	BRIEFING M
9h	DEPART M
10h30	OUVERTURE PARC J1 ET J2
11h00	FERMETURE DU PARC J1 / J2 ET BRIEFING J1
11h15	DEPART COURSE J1
11h15	BRIEFING J2
11h30	DEPART COURSE J2
12h	PODIUM TEST EVENT TE F ET TE H ET COURSE J1 / J2
13h	OUVERTURE PARC AQUA RELAIS MIXTE
13h15	ECHAUFFEMENT AQUATHLON RELAIS MIXTE
13h45	FERMETURE DU PARC AQUATHLON RELAIS MIXTE ET APPEL
14h	DEPART AQUA RELAIS MIXTE
16h	PODIUM COURSE OPEN M ET RELAIS MIXTE

Chapitre 5 - Inscriptions

Pour information, les inscriptions la **Coupe de développement régionale** passeront directement par les fédérations et le site World Triathlon.

Pour l'ensemble des **épreuves Open**, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire individuellement ou par l'intermédiaire de leur club via le site internet de la fédération tahitienne de triathlon : www.tahititriathlon.pf.

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.
- Aucune inscription ne sera possible le jour de l'évènement

3 sur 8



- Remboursement à 100 % sous présentation d'un justificatif écrit par une personne compétente et envoyé par mail au secrétariat de la fédération avant le 27/08/2026.
- Possibilité de règlement par carte bancaire (via l'inscription en ligne) ou par chèque à déposer au plus tard le 27/08/2026 à 8h00 (heure de Tahiti) au siège de la FTTRI.
- Les droits d'engagements augmenteront automatiquement le 18/08/2026 à 23h59 (heure de Tahiti).
- Les inscriptions seront clôturées le 27/08/2026 à 8h00 (heure de Tahiti).

Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des	Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)	Engagement le jour de la compétition
Aquathlon 6-8 ans	200 xpf	500 xpf	Pas d'engagement le jour de la compétition
Aquathlon 9-11 ans			
Aquathlon XS (relais mixte)	1500 xpf (par personne)	2500 xpf (par personne)	
Triathlon M assimilé	4500 xpf	5500 xpf	

Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » (point n°4.3.7 de la réglementation fédérale) et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions		Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)		Engagement le jour de la compétition
Aquathlon 6-8 ans	200 xpf	+250xpf de licence	500 xpf	+250xpf de licence journée	Pas d'engagement le jour de la compétition
Aquathlon 9-11 ans					
Aquathlon XS (relais mixte)	1500 xpf (par personne)	+1000xpf de licence journée (par	2500 xpf (par personne)	+1000xpf de licence journée (par personne)	
Triathlon M assimilé	4500 xpf	+1500xpf de licence	5500 xpf	+1500xpf de licence journée	



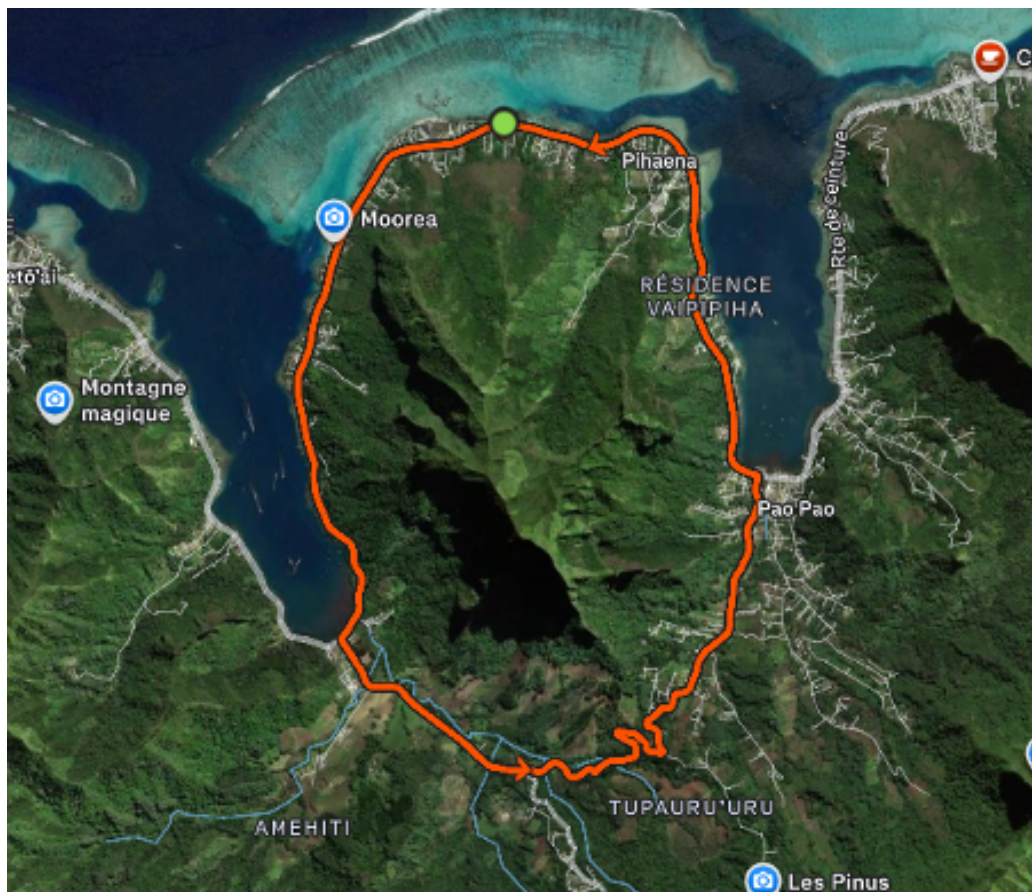
Chapitre 5 - Parcours

Natation M (2 boucle de 750m = 1500m) :

Vélo M (1 Tour de l'île = 60km) :



CAP M (1 boucle = 14 km, 125m D+) :



5 sur 8

CONTACT

fedetahititriathlon@gmail.com

+ 689 87 00 12 07



WWW.TAHITITRIATHLON.PF

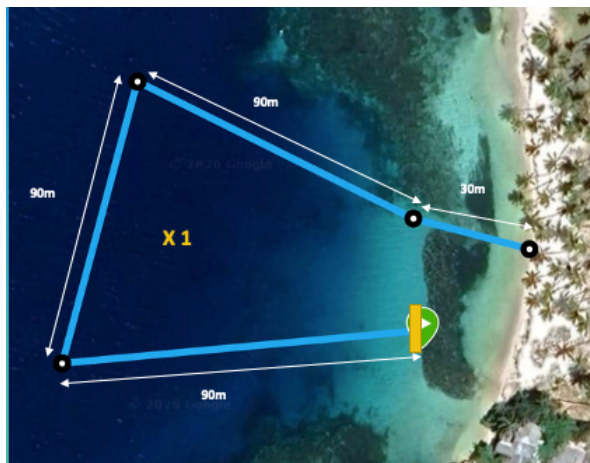
SIÈGE DE LA FTTRI
RUE COPPENRATH, STADE FAUTAU
98 716 PIRAE BP 54 64



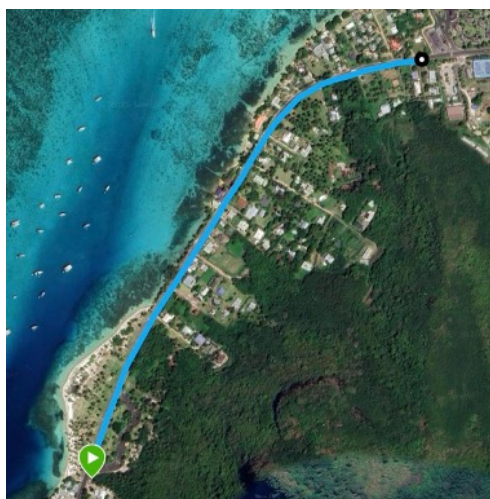
Aquathlon XS Relais (1 boucle de 300m en natation + 1 boucle de 2km en course à pied) :

Le **1er relayeur** enchaîne 1 boucle de natation et 1 boucle de course à pied avant de donner le relais au **2ème relayeur** qui enchaîne 1 boucle de natation et 1 boucle de course à pied

Natation Aquathlon XS Relais (1 boucle de 300m) :

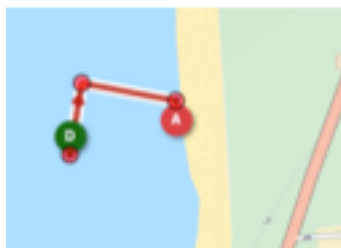


CAP Aquathlon XS Relais (1 boucle = 2 km):

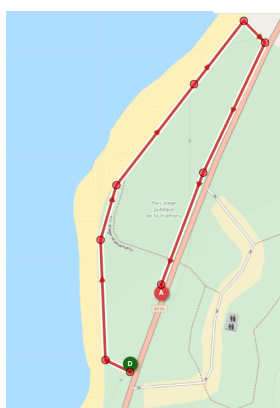




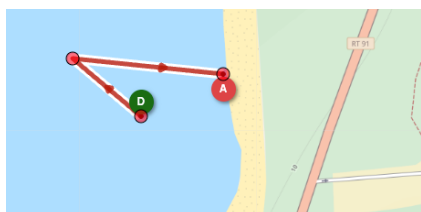
Aquathlon 6/8 ans : 1 boucle de natation (50m)



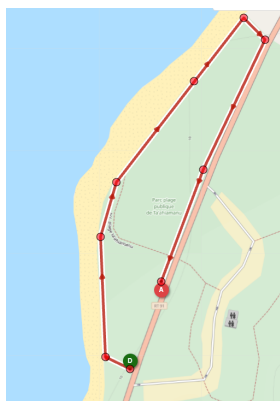
Aquathlon 6/8 ans : 1 boucle de càp (500m)



Aquathlon 9/11 ans : 1 boucle de natation (150m)



Aquathlon 9/11 ans : 2 boucles de càp (1km)





Chapitre 6 - Classement et récompenses

Courses	Podiums	
Aquathlon 6-8 ans	Podium Scratch filles	Podium Scratch garçons
Aquathlon 9-11 ans	Podium Scratch filles	Podium Scratch garçons
Aquathlon XS (relais mixte)	Podium Scratch mixte	
Triathlon M assimilé	Podium Scratch femmes	Podium Scratch hommes
	Podium Catégorie junior	Podium Catégorie junior
	Podium Catégorie sénior femmes	Podium Catégorie sénior hommes
	Podium Catégorie master femmes	Podium Catégorie master hommes

Chapitre 7 - Responsabilité

Les triathlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur et de la commune sous l'égide de la FTTRI. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non- respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.

Chapitre 8 - Environnement ,

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.

Chapitre 9 - Droit à l'image

En s'inscrivant, le participant consent à ce que le club organisateur et la Fédération Tahitienne de Triathlon utilise les images (photos et vidéos) sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de diffusions promotionnelles et publicitaires et ce sans limite de temps. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et, lorsque celle-ci y renvoie expressément, au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez :

- D'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant.
- Du droit à la portabilité de vos données
- Du droit à la limitation d'un traitement vous concernant. Vous pouvez, par exemple, limiter les supports sur lesquels les images peuvent être diffusées.
- Du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement. Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à fedetahititriathlon@gmail.com.

Consulter le site de la CNIL : www.cnil.fr